



Fiche de Données de Sécurité
Selon Directive 91/155/CEE

MT07296 Sodium Hypochlorite

1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénominations suivant l'annexe I:
Sodium Hypochlorite

1.2 Identification de la société ou compagnie:

PIERRON ENTREPRISE
2, rue Gutenberg
57206 Sarreguemines BP80609
0387 9514 77
Dénomination:
Sodium Hypochlorite

Urgences:

C.H.U. de Nancy
Centre anti-Poisons
Tél. 03 8332 3636

2. Composition/Information des composants

Solution aqueuse
Sodium Hypochlorite solution 10% p/v
CAS [7681-52-9] Formule: NaClO_M. = 74,44
EINECS 231-668-3 CEE 017-011-00-1
R: 31-34
Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. Provoque des brûlures.

3. Identification des dangers

Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. Provoque des brûlures.

4. Premiers soins

4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre. Si le malaise persiste, recourir à l'assistance d'un médecin.

4.3 Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés. En cas d'irritation, recourir à l'assistance d'un médecin.

4.4 Yeux:

Laver à grande eau (durant 15 minutes au minimum), en gardant les paupières soulevées.
Recourir à l'assistance d'un médecin.

4.5 Ingestion:

Se rincer la bouche immédiatement. Recourir immédiatement à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Ceux appropriés au milieu.

5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés:

5.3 Risques particuliers:

Incombustible. En cas d'incendie, des vapeurs toxiques peuvent se former.

5.4 Équipements de protection:

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles:

Nepas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Prévenir la contamination du sol, des eaux et des égouts.

6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:

Ramasser avec des matériaux absorbants (Absorbant Général Panreac, Kieselguhr, etc...) ou à défaut, avec de la terre ou du sable sec et déposer dans des conteneurs pour résidus pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

7. Manipulation et stockage .

7.1 Manipulation:

Sans autres indications particulières.

7.2 Stockage:

Récipients bien fermés. Température ambiante. Conserver à l'écart des acides.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Mesures techniques de protection:

8.2 Contrôle limité d'exposition:

8.3 Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs/aérosols, utiliser un équipement respiratoire approprié.

8.4 Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés.

8.5 Protection des yeux:

Utiliser des lunettes appropriées.

8.6 Mesures d'hygiène particulières:

Porter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains et le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Liquide jaunâtre.

Odeur: Inodore.

Densité(20/4): 1,18

Solubilité: miscible avec de l'eau

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions devant être évitées:

————

10.2 Matières devant être évitées:

Acides forts. Amines. Ammoniac.

10.3 Produits de décomposition dangereux:

Chlorure d'hydrogène.

10.4 Information complémentaire:

————

11. Information toxicologique:

11.1 Toxicité aiguë:

DL₅₀ orales souris: 5800 mg/kg (se référant à la substance pure). Test d'irritation de l'œil (lapin): 10 mg/72h: mod (se référant à la substance pure).

11.2 Effets dangereux pour la santé:

Par inhalation: Irritations.

En contact avec la peau: Irritations.

Par contact oculaire: Irritations.

Par ingestion: Irritations.

D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter. Observer les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

12. Information Ecologique

12.1 Mobilité :

————

12.2 Ecotoxicité:

12.1.1 - Test EC 50 (mg/l) : ———

12.2.2 - Milieu récepteur :

Risque pour le milieu aquatique = _____

Risque pour le milieu terrestre = _____

12.2.3 - Observations:

Données écotoxicologiques non disponibles.

12.3 Dégradabilité :

12.3.1 - Test: _____

12.3.2 - Classification sur dégradation biotique:

DBO₅/DCO Biodégradabilité = _____

12.3.3 - Dégradation abiotique selon pH : _____

12.3.4 - Observations: _____

12.4 Accumulation :

12.4.1 - Test: _____

12.4.2 - Bioaccumulation:

Risque = _____

12.4.3 - Observations: _____

12.5 Autres effets possibles sur l'environnement:

Nécessaire de faire pénétrer dans les sols et les nappes aquifères. Produit peu polluant pour l'eau.

13. Considérations sur l'élimination

13.1 Substance ou préparation:

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leur traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faut donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

13.2 Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

14. Information relative au transport

Terrestre (ADR/RID):

Dénomination technique: Hypochlorite en solution

ONU 1791 Classe: 8 Paragraphe et lettre: 61c

Maritime (IMDG):

Dénomination technique: Hypochlorite en solution contenant moins de 51% de chlore actif

ONU 1791 Classe: 8 Groupement d'emballage: III

Aérien (ICAO - IATA):

Dénomination technique: Hypochlorite en solution

ONU 1791 Classe: 8 Groupement d'emballage: III

Instructions de l'emballage: CAO 821 PAX 819

15. Information réglementaire

Étiquetage selon Directive de la CEE

Symboles:

Indications de danger: Corrosif

Phrases R: 31-34 Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. Provoque des brûlures.

Phrases S: 28a-45-50a Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne pas mélanger avec des acides.
Numéro d'indice CEE: 017-011-00-1

16. Autres informations

Numéro et date de la révision: 1 28.05.98

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.